

Formation MICROBLADING

PUBLIC : Professionnels du secteur de la beauté et particuliers

PRÉREQUIS : Aucun

TARIF : A partir de 1200,00€ HT *Non assujetti à TVA - article 293B du CGI*

DURÉE : 2 jours soit 14h

HORAIRES : De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 1
- Maximum : 3

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser minimum 1 semaine avant le démarrage de la formation.

LIEU :

2 place Léonard de Vinci, 94440 Villecresnes

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir où pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 07 82 49 34 13

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les protocoles d'hygiène et de sécurité
- Restructurer un sourcil (traçage, choix de la forme, épilation...)
- Sélectionner les bons outils
- Maîtriser le protocole de création d'un sourcil
- Tracer de faux poils invisibles
- Proposer une expérience client de qualité, maîtriser le conseil, se développer sur les réseaux et gérer sa vitrine

CONTENU

JOUR 1

- Présentations et tour de table.
- Introduction au microblading (pigmentation manuelle).
- Lecture et étude du livret de formation
- Indications/contre-indications/précautions.
- Présentation intensive du matériel et des consommables.
- Présentation de l'outil manuel et de ses caractéristiques
- Présentation du protocole d'une séance dans le respect des règles d'hygiène.
- Colorimétrie et études des pigments

JOUR 2

- Étude des différentes méthodes de traçage de sourcils
- Entraînement au dessin et traçage sur papier
- Entraînement au dessin et traçage sur fausses peaux
- Apprentissages des différentes techniques de pigmentation
- Apprentissage de la posture, pression, mouvement
- Présentation des aiguilles
- Entraînement sur fausses peaux et sur ballons
- Préparation du poste de travail.

- Accueil d'un modèle
- Partie pratique sur modèle humain (démonstration et pratique)
- Partie pratique sur modèle réel (vraie personne)
- Questions/réponses.
- Test de connaissances.
- Débriefing.
- Remise d'un certificat de formation et du kit fourni

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

ÉLÉMENTS MATERIELS :

- Mise à disposition de tout le matériel pédagogique nécessaire
- Support de cours au format papier et document annexes transmis au participant par mail à la fin de la formation
- Des photos pour visualiser comment dessiner les poils dans le cadre du sourcil.
- Des supports en latex pour s'entraîner avant de passer sur un modèle vivant.
- Des stylets (support des lames), des lames et des pigments

REFERENT PEDAGOGIQUE ET FORMATEUR :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

L'ATELIER
PRESTATIONS & FORMATIONS